

BACHELOR

NÉGOCIATEUR-CONSEIL EN PATRIMOINE IMMOBILIER ET FINANCIER

Titre RNCP de niveau 6 reconnu par l'État

Le Négociateur Conseil en Patrimoine Immobilier et Financier (NCPIF) est un professionnel de la négociation de biens immobiliers d'habitation et d'entreprise, capable d'analyser le patrimoine immobilier et financier de ses clients, afin de pouvoir conseiller de nouveaux investissements.

Il accompagne et oriente le vendeur et l'acquéreur dans le cadre des opérations destinées à la constitution et au développement du patrimoine immobilier. Il a aussi des connaissances solides et actualisées en placements financiers, « concurrents » naturels des placements immobiliers.

Le référentiel de compétences du NCPIF répond aux attentes du marché de l'emploi du secteur dans la mesure où la certification a pour objectif de former des professionnels avisés et critiques disposant d'une double casquette, immobilière et financière.

L'obtention du titre NCPIF permet d'obtenir la carte professionnelle T (Transaction délivrée par la préfecture et donne accès aux statuts IAS (Intermédiaire en assurance) et IOBSP (Intermédiaire en opération bancaires et de placements)).

CARRIÈRES VISÉES

- Négociateur immobilier
- Agent immobilier / Agent commercial
- Conseiller en immobilier
- Conseiller en gestion de patrimoine
- Conseiller en investissement immobilier
- Chargé de location / Gestionnaire locatif
- Responsable d'Agence



Formation en
APPRENTISSAGE



DÉROULEMENT DU CYCLE D'ÉTUDE

Contrat d'apprentissage : la formation se déroule en alternance, 2 jours en formation et 3 jours en entreprise par semaine (14h + 21h). Les cours en présentiel à l'ECP (cours théoriques, exercices, pratiques, études de cas, travaux en groupes... alternent avec une activité professionnelle en entreprise. Votre formation est totalement prise en charge par un **Opérateur de Compétences** (OPCO).

Autre modalité : nous consulter

CONDITIONS D'ADMISSION ET DÉLAIS D'ACCÈS

Vous êtes titulaire d'un diplôme ou d'une certification enregistrée au RNCP de niveau 5 selon la nomenclature européenne doté de connaissances en immobilier ou en négociation.

ou

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat ou d'une certification de niveau 4 enregistrée au RNCP, complété(e) d'une expérience professionnelle en rapport avec le domaine de compétences.

Un cycle préparatoire de cinq (5) jours est proposé aux candidats n'ayant pas une formation initiale en immobilier. Admission sur analyse du dossier et entretiens individuels.

Les demandes sont traitées selon les conditions suivantes :

- Le délai entre la demande de candidature et un rendez-vous est de **7 jours en moyenne**
- Le délai entre l'entretien de motivation et la réponse est de **7 jours en moyenne**

Dossier & Entretien

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de votre Bachelor, vous pouvez intégrer la vie active. Vous avez également la possibilité d'opter pour une poursuite d'étude avec un Diplôme ou un Titre de niveau 7 :

- ➔ Mastère dans le domaine de l'Immobilier
- ➔ Mastère dans le domaine du Management
- ➔ Mastère Gestion de Patrimoine

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- ✓ Identifier les points clés et les tendances de l'environnement dans une perspective de développement commercial
- ✓ Utiliser des méthodes et des outils de prospection adaptés aux secteurs géographiques et aux populations cibles
- ✓ Négocier des mandats de gestion locative ou de vente
- ✓ Assurer la valorisation du bien
- ✓ Déterminer le cadre du projet patrimonial
- ✓ Présenter les dispositifs financiers envisagés en parallèle du projet immobilier
- ✓ Accompagner la mise en œuvre du scénario retenu

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

BLOC 1 - 134H : Prospection commerciale et développement du portefeuille de biens immobiliers

- Droit et pratique du mandat de vente
- Marketing de l'immobilier
- Techniques professionnelles
- Gestion d'un centre de profit immobilier
- Droit et pratique de la VEFA
- Connaissance de l'environnement
- **Épreuve certifiante 1 : prospection commerciale**
- **Épreuve certifiante 2 : entretien professionnel**

BLOC 2 - 166H : Accompagnement du vendeur et de l'acquéreur jusqu'à la finalisation de la transaction

- Assurance
- Diagnostics techniques
- Techniques du bâtiment
- Urbanisme
- Droit et pratique de la copropriété
- Droit et pratique de la gestion locative

- Séminaire : promotion immobilière
- **Épreuve certifiante 1 : rapport de visite**
- **Rapport d'activité : gestion d'une transaction immobilière**

BLOC3 - 156H : Conseil et accompagnement du client dans son projet patrimonial

- Droit général
- Séminaire : Fondements économiques et financiers
- Financement et fiscalité
- Expertise immobilière
- Gestion de la relation client
- Anglais professionnel
- **Étude de cas : conseil patrimonial**

BLOC International et Citoyenneté

- 1 semaine complète d'immersion à l'international

Remarque : cette formation permet de valider des blocs de compétences séparément. Programme pédagogique détaillé sur demande.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidats sont évalués selon plusieurs modalités

- Évaluations modulaires
- Évaluations de compétences

Conditions d'obtention du Titre :

- Moyenne de chaque bloc égale ou supérieure à 10/20
- Si le bloc est composé d'une seule épreuve certificative, la note devra être égale ou supérieure à 10/20
- Si un bloc de compétences comprend plusieurs modalités d'évaluation/épreuve certificative, les épreuves de certification peuvent se compenser entre elles. Cependant, la note obtenue à chaque épreuve certificative doit être supérieure ou égale à 06/20

Le Certificateur (SCIENCES-U LYON) organise le jury qui est la seule entité habilitée à délivrer la certification et à émettre le diplôme.

AGENDA / CALENDRIER PÉDAGOGIQUE

Programme sur 1 année, de septembre Année N à octobre Année N+1
Planning de formation : nous consulter.

- Inscription : dès janvier
- Rentrée scolaire : septembre

VALIDATION DU TITRE



Certification NCPIF « **Négociateur-Conseil en Patrimoine Immobilier et Financier** »
Titre de niveau 6 européen reconnu par l'État, enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles au niveau 6 par décision du Directeur Général de France Compétences en date du 25 avril 2022. Délivré sous l'autorité de Sciences-U Lyon.

N° RNCP 36382



Pour toute question concernant le parcours d'un apprenant en situation de handicap, veuillez contacter notre référent handicap : louisa.hasnaou@ecp-apprentissage.fr



CONTACT

Mme Louisa HASNAOU

 louisa.hasnaou@ecp-apprentissage.fr

 06 49 82 99 03



CONTACT

M. Jordan HUFSCMITT

 jordan.hufschmitt@ecp-apprentissage.fr

 07 44 77 24 53

ECP Apprentissage - 03 88 87 89 85

9 rue de la Somme et 23A rue Vauban 67000 STRASBOURG
www.ecp-apprentissage.fr / E-mail : info@ecp-apprentissage.fr